

Le magicien des prix ARNAQUES

Par gdemonchy, le 14/05/2009 à 17:30

Bonjour,

J'ai passé une commande le 17/12/2008 sur leur site internet à cette société pour 2 appareils électro ménagers : une hotte Marque Siémens à 214,46 € et une table à induction Marque Sauter à 417,76 €

ce qui fait une somme globale de 632,22 € payé par l'intermédiaire de PayPal tout de suite, j'ai la preuve du paiement, marchandises que je n'ai toujours pas reçu à ce jour, j'ai fais plusieurs courriers sur internet et aussi des courriers au siège et des lettres recommandées, sans aucuns succès, sans pour cela être livré ou avoir été remboursé de ma commande, j'attends depuis 5 mois, et maintenant le site le magicien des prix n'existe plus sur internet, il y a plusieurs personnes comme moi qui se sont fait arnaquer.

Pour moi sait une somme très importante, j'avais déjà fait un sacrifice et je n'ai plus les moyens de passer une autre commande ailleurs, ni de prendre un avocat pour me défendre, ce n'est pas normal qu'il sans sorte comme ça, il faut qu'il paie leur arnaque.

Merci de me dire ce que je dois et ce que je peux faire pour récupérer mon argent, donner moi une solution non payante SVP, je vous remercie sincèrementd'avance pour votre réponse, merci pour votre aide précieuse Cordialement Guy DEMONCHY

Par ardendu56, le 14/05/2009 à 18:22

gdemonchy, bonsoir

Ce site vous donnera tous les renseignements et vous aidera dans toutes les démarches. http://www.lescomparateurs.com/litige-achat.html

Le conciliateur de justice est gratuit et peut se trouver en mairie (comme indiqué) ou à la maison de justice et de droit.

Bon courage à vous.